



DÉLIBÉRATION

Concession de service public pour l'exploitation du centre aquatique de Limoges Métropole : intégration des principes de laïcité et de neutralité du service public - avenant n°6

1 DOCUMENT - Publié le 14 Mars 2023

Délibération du 2 mars 2023



DEL_20230302_GE_9_1_CSP_CENTRE_AQUATIQUE_AVENANT_6.pdf

(.pdf, 137,2 Ko)



TÉLÉCHARGER